

Action Collectives des EA

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

PROPOSITIONS :

- **Revoir à la hausse le taux plafond du nombre de travailleurs en situation de handicap aidés à 85% pour accueillir les publics les plus éloignés de l'emploi.**
- **Continuer à aider les investissements des EA pour améliorer leur condition de travail, leur insertion et l'adaptation de postes de travail.**
- **Respecter le parcours des travailleurs en situation de handicap qui ne souhaitent pas tous aller vers le milieu dit « ordinaire » dont ils ont, pour certains, été écartés.**
- **Maintenir et dédier le fonds d'accompagnement pour les Entreprises Adaptées en difficulté le temps de la réforme.**
- **Maintenir l'OETH sur le même modèle que précédemment pour les Entreprises donneuses d'ordre.**
- **Maintenir le code NAF 8810C.**
- **Maintenir l'avantage fiscal pour les particuliers clients des EA et ESAT.**